

Extrait d'acte de naissance

Formation des personnes handicapées

Mis à jour le 11 août 2015 par « direction de l'information légale et administrative »

En plus des dispositifs généraux de formation, une personne handicapée peut entrer en apprentissage pour obtenir une qualification et bénéficier d'aménagements particuliers. Elle peut aussi bénéficier d'une formation dans un centre de pré-orientation si elle rencontre des difficultés d'orientation. Enfin, elle peut bénéficier d'un contrat de rééducation ou suivre un stage pour se réaccoutumer à son ancien emploi si elle est devenue inapte à exercer sa profession, ou apprendre un nouveau métier.

Articles connexes

- **Contrat d'apprentissage**
- **Centre de pré-orientation**
- **Contrat ou stage de rééducation professionnelle**

Voir aussi...

- **Alternance (particuliers)**
- **Formation des salariés du secteur privé (particuliers)**
- **Parcours éducatifs alternatifs (particuliers)**
-

Formation professionnelle dans la fonction publique (particuliers)

- Validation des acquis de l'expérience (VAE) (particuliers)



***Mairie
de Nargis***

*1, rue de la Mairie
45210 Nargis
02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr*

Source URL: <http://www.mairie-nargis.com/vie-pratique/demarches-administratives/extrait-dacte-de-naissance?publication=N198>